

DESCRIPTION D'AFECTATION DE CINQ VOLONTAIRES COMMUNAUTAIRES DES NATIONS UNIES

Préambule :

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est au sein des Nations Unies l'organisation qui, au niveau mondial, est chargée de promouvoir le volontariat pour la Paix et le Développement. Le volontariat profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Les Volontaires des Nations Unies contribuent à la paix et au développement en faisant du plaidoyer pour le volontariat en général, en encourageant les partenaires à intégrer le volontariat dans leurs programmes de développement et en mobilisant des volontaires. Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré et établi dans les sociétés avec la tradition de partage et d'entraide au sein des communautés.

A cet égard, les Volontaires des Nations Unies prennent part aux différentes formes de volontariat et joue un rôle important pour le développement et la paix en collaboration avec les partenaires, les agences hôtes et les communautés locales. Durant toute leur affectation, les Volontaires des Nations Unies font la promotion du volontariat à travers leur action et leur conduite. S'engager dans les activités volontaires peut effectivement et positivement enrichir leur compréhension des réalités sociales et locales, aussi bien que créer un pont entre eux-mêmes et les personnes dans leur communauté d'accueil. Ceci rend le temps qu'ils dépensent en tant que volontaire plus valorisant et productif.

- 1. Titre d'affectation VNU :** Assistant (e) communautaire
- 2. Type de lieu d'affectation :** Avec famille
- 3. Titre fonctionnel :** Volontaire Communautaire, chargé (e) des affaires sociales
- 4. Cadre stratégique du Programme VNU :** Développement des capacités nationales par le biais du volontariat
- 5. Lieu d'affectation/Pays :** Communes de Kaya, Kongoussi, et Tougouri.
- 6. Durée :** 12 mois (renouvelable selon la performance et la disponibilité des fonds)
- 7. Date présumée du début d'affectation :** Immédiat
- 8. Agence/Institution hôte :** UNFPA
- 9. Contexte organisationnel :**

Le projet « Renforcement de la cohésion sociale dans la Région du Centre-Nord » entend contribuer au renforcement des valeurs du vivre ensemble au sein des communautés, des mécanismes de gestion des ressources naturelles et à la protection des personnes vulnérables à travers des actions de communication de proximité, de changement de comportement et de changement social, des actions d'éducation et de formation. Pour ce faire, le projet entend améliorer les capacités des communautés en gestion locale des ressources naturelles, les équiper pour éviter la stigmatisation et les rumeurs. Le projet va renforcer les liens

socioculturels et économiques entre les communautés des villages des communes ciblées pour une consolidation de la paix à travers la réalisation participative et inclusive de projets d'intérêt commun.

Le projet vise à renforcer la cohésion sociale dans la région du Centre Nord en renforçant les mécanismes communautaires et étatiques de prévention et gestion des conflits, et de protection des communautés. Il s'appuie sur les mécanismes endogènes pour impulser des changements qualitatifs au niveau communautaire. Il soutiendra les efforts du Gouvernement et de ses partenaires dans la recherche de réponses graduées et intégrées aux différentes crises qui mettent à mal la stabilité du pays et vient proposer une initiative en adéquation avec l'axe 4 de la Matrice des Actions définies comme Prioritaires, autour du soutien à la cohésion sociale, dans une région durement impactée par ces crises.

Afin d'assurer le suivi et l'appui aux organisations féminines dans la mise en œuvre efficace des activités, il est prévu le recrutement de cinq (05) volontaires communautaires des Nations Unies pour couvrir les **communes de Kaya, Barsalogho, Kongoussi, Bourzanga et Tougouri**.

10. Description des tâches :-

Sous la supervision générale du chargé de programme et la supervision directe du VNU national spécialiste Femme et Paix, le VNU communautaire va contribuer à la prévention de la paix et la cohésion sociale dans les communes d'affectation. Il/elle effectuera de manière spécifiques les tâches suivantes:

- Mener des séances de sensibilisation des populations sur les mécanismes de gestion des ressources naturelles adoptés ;
- Soutenir la mise en place des comités mixtes consultatifs chargés de mettre en œuvre des initiatives vertes en vue de la diminution des pressions exercées sur les ressources naturelles ;
- Appuyer la mise en œuvre de plans pluriannuels de renforcement des capacités des promoteurs des initiatives vertes ;
- Faciliter l'identification de façon participative des points focaux, incluant les femmes et jeunes filles, dans chacune des communautés pour appuyer et renforcer les structures locales de gestion des ressources naturelles ;
- Contribuer à la surveillance et à l'analyse des alertes sur les préjugés véhiculés dans l'opinion publique et alimentant la stigmatisation en vue de la prise de mesures correctrices d'atténuation de ces rumeurs/stigmatisation ;
- Accompagner les réseaux traditionnels de communication pour lutter contre les discours de haine et promouvoir les valeurs de tolérance, non-discrimination et cohésion sociale ;
- Participer à l'organisation des activités culturelles promouvant le respect des droits de l'homme, la non-discrimination, la tolérance, la compréhension des autres cultures et religions et l'égalité des genres.
- Soutenir l'identification et la formation des femmes et jeunes filles sur les compétences de vie courante, les droits humains, les valeurs universelles de paix, y compris les violences basées sur le genre et l'entreprenariat social ;
- Renforcer les connaissances des femmes et des membres des groupements féminins en matière d'éducation à la paix et la cohésion sociale ;
- Soutenir la mise en place et le renforcement d'un réseau de femmes et de jeunes filles ambassadrices pour la paix ;

- Appuyer les sessions d'identification de projets d'intérêt commun susceptibles de renforcer le ciment de la cohésion sociale et améliorer les conditions de vie des populations résidentes et déplacées ;
- Soutenir les jeunes filles et garçons pour l'élaboration et la diffusion des messages clés sur la paix, la cohésion sociale, y compris la prévention de la VBG et la lutte contre la COVID-19, le dialogue intergénérationnel à travers les réseaux sociaux et au cours des travaux d'intérêt commun.

En plus de ce qui précède, les Volontaires communautaires des Nations Unies sont censés :

- Renforcer leurs connaissances et compréhension du concept du volontariat en lisant la documentation mise à disposition par le programme VNU, les publications externes et prendre activement part aux activités du programme VNU, par exemple s'impliquer dans les activités commémoratives de la Journée internationale des Volontaires (JIV), le 5 décembre.
- Se familiariser et développer toute forme de volontariat traditionnel et/ou local au niveau du pays d'accueil.
- Refléter le type et la nature des actions volontaires qu'ils entreprennent, y compris leur participation dans les réflexions substantielles.
- Contribuer à la rédaction des articles sur les expériences de terrain à soumettre pour la publication du programme VNU/ site web, bulletin et notes de presse, etc.
- Contribuer au Programme d'accueil des Volontaires des Nations Unies nouvellement arrivés dans le pays d'affectation;
- Promouvoir ou conseiller les groupes locaux dans l'utilisation des volontaires en ligne ou encourager les individus et les organisations à utiliser les services de volontaires en ligne quand cela est techniquement possible ;
- Mener tout autre tâche jugé concourir à l'atteinte des résultats du projet.

11. Résultats attendus :

- Des séances de sensibilisation des populations sur les mécanismes de gestion des ressources naturelles adoptés sont réalisées (96 séances de sensibilisations)
- Des comités mixtes consultatifs chargés de mettre en œuvre des initiatives vertes en vue de la diminution des pressions exercées sur les ressources naturelles sont mis en place ;
- Des plans pluriannuels de renforcement des capacités des promoteurs des initiatives vertes sont mis en place ;
- Des points focaux, incluant des femmes et jeunes filles, dans chacune des communautés sont identifiés et ils appuient et renforcent les structures locales de gestion des ressources naturelles ;
- Une surveillance et une analyse des alertes sur les préjugés véhiculés dans l'opinion publique et alimentant la stigmatisation sont effectuées en vue de la prise de mesures correctrices d'atténuation de ces rumeurs/stigmatisation ;
- Des réseaux traditionnels de communication pour la lutte contre les discours de haine promeuvent les valeurs de tolérance, de la non-discrimination et de cohésion sociale ;

- Des activités culturelles sont organisées et promeuvent le respect des droits de l'homme, la non-discrimination, la tolérance, la compréhension des autres cultures et religions et l'égalité des genres ;
- Les femmes et jeunes filles identifiées et formés disposent de connaissances sur les compétences de vie courante, les droits humains, les valeurs universelles de paix, y compris les violences basées sur le genre et l'entrepreneuriat social ;
- Les connaissances des femmes et des membres des groupements féminins en matière d'éducation à la paix et la cohésion sociale sont renforcées ;
- Un réseau de femmes et de jeunes filles ambassadrices pour la paix est mis en place et renforcé ;
- Des projets d'intérêt commun susceptibles de renforcer le ciment de la cohésion sociale et d'améliorer les conditions de vie des populations résidentes et déplacées sont identifiés et mis en oeuvre ;
- Des jeunes filles et garçons élaborent et diffusent des messages clés sur la paix, la cohésion sociale, y compris la prévention de la VBG et la lutte contre la COVID-19, le dialogue intergénérationnel à travers les réseaux sociaux et au cours des travaux d'intérêt commun.
- Tout autre tâche contribuant à l'atteinte des résultats du projet est exécutée.

12. Qualifications, exigences, compétences et valeurs requises :

A. Qualifications et exigences:

Etre de nationalité Burkinabè

Etre âgé de 18 à 29 ans pendant toute la durée de l'affectation

Etre titulaire du brevet d'étude du premier cycle ou tout autre diplôme équivalent

Avoir un moyen de déplacement (moto)

Motivation à contribuer à la paix et au développement et à servir les autres

Bonne aptitude interpersonnelle

Volonté à contribuer au travail en tant que membre d'une équipe

Flexibilité et ouverture à l'apprentissage et aux nouvelles expériences

Respect de la diversité et adaptabilité aux autres cultures, environnements et conditions de vie

Etre orienté vers la réalisation de résultats

Avoir le sens de la responsabilité et de la redevabilité

Avoir une bonne maîtrise de la problématique en lien avec la promotion et la cohésion sociale

Disposer d'une capacité à développer et maintenir les partenariats locaux

Travailler en équipe, s'autogérer et gérer ses relations

Le poste de volontaire national communautaire ne requiert pas de qualification spécifique. Il repose sur le talent de la personne à pouvoir présenter des résultats concrets.

La personne doit être âgée d'au moins 18 ans au moment du dépôt de sa candidature et parler surtout la langue de la localité.

B. Compétences et valeurs :

- Intégrité et professionnalisme: fait montre d'une expertise dans le domaine de spécialité et d'une capacité d'appliquer un bon jugement; niveau d'autonomie très élevé, de l'initiative personnelle et la capacité de prendre ses responsabilités; la volonté d'accepter les responsabilités et capacité à travailler de façon autonome selon les procédures établies dans un environnement politiquement sensible, tout en exerçant

largement son pouvoir discrétionnaire, l'impartialité et la neutralité; capacité à gérer l'information de façon objective, précise et confidentielle; spontané et ayant un sens de service.

- Responsabilité: mature et responsable; capacité à fonctionner dans le respect des règles et règlements de l'organisation.
- Engagement à l'apprentissage continu: fait montre d'initiative et de volonté d'apprendre de nouvelles compétences et se tenir au courant des nouveaux développements dans son domaine d'expertise; capacité d'adaptation aux changements qui surviennent dans l'environnement de travail.
- Planification et organisation: fait montre d'efficacité organisationnelle et des compétences et de la capacité à gérer un grand volume de travail d'une manière efficace et contribue à la résolution des dans les délais; capacité d'établir des priorités et à planifier, coordonner et suivre son (propre) travail; capacité à travailler sous pression, avec des délais contraignantes, et de gérer plusieurs projets / activités.
- Le travail d'équipe et le respect de la diversité: aptitude à travailler efficacement avec les autres secteurs/unités au sein de l'organisation; aptitude à établir et maintenir des rapports de travail harmonieux dans un environnement multi-culturel, multi-ethnique avec sensibilité et respect de la diversité et de l'égalité;
- Communication: fait montre de compétences interpersonnelles; de bonnes compétences en communication orale et écrite, y compris la capacité d'écrire des rapports clairs et concis; capacité d'effectuer des présentations, des options d'articuler et de positions de façon concise; capacité à prendre et défendre des recommandations; capacité à communiquer et faire preuve d'empathie avec le personnel (y compris le personnel national), le personnel militaire, les volontaires, les homologues et les interlocuteurs locaux issus de milieux très divers; capacité à garder son sang froid et rester utile envers le personnel, tout en étant objectif, sans montrer l'intérêt personnel; la capacité de transférer des informations et des connaissances à un large éventail de différents groupes cibles ;
- Flexibilité, adaptabilité et capacité et la volonté d'opérer dans les environnements difficiles, distants et potentiellement dangereux pour de longues périodes, impliquant des difficultés physiques et peu de confort, et notamment de fréquents déplacements au sein de la zone d'opérations; la volonté d'être déployé/transféré à d'autres lieux d'affectation dans la zone d'opérations, si nécessaire;
- Un engagement véritable envers les principes des affectations des volontaires, qui comprend la solidarité, la compassion, la réciprocité et l'autonomie; et l'engagement envers les valeurs fondamentales de l'ONU.

13. Langues :

- Ecrire et s'exprimer couramment en français
- Parler couramment au moins une des langues locales de la zone d'affectation

14. Conditions de vie :

Le poste est basé au niveau de la commune où réside le candidat et où vit sa famille afin d'être plus proche de la population.

15. Conditions de Service

La durée d'affectation est indiquée ci-dessus avec la possibilité d'extension sous réserve de disponibilité du financement, de nécessité opérationnelle et de performance satisfaisante. Toutefois, il n'y a aucune attente de renouvellement de la cession.

Les conditions de service actuelles pour les volontaires des Nations Unies nationaux s'appliqueront aux volontaires communautaires des Nations Unies en tant que mesure provisoire jusqu'à ce qu'un examen



complet des conditions de service nationales soit entrepris, avec les modifications suivantes, conformément à la note de politique intérimaire des Volontaires communautaires des Nations unies.

Les Volontaires Communautaires des Nations Unies sont recrutés localement et pour travailler au sein de leur communauté, ils ne sont donc pas censés se rendre au poste d'affectation et ne sont pas admissibles à un règlement de frais d'installation. En outre, les Volontaires communautaires des Nations Unies ne devraient pas nécessiter une réintégration dans leur localité à la fin de leur service. Par conséquent, il n'y a pas de droit à une allocation de réinstallation.

L'allocation de subsistance volontaire applicable est versée mensuellement pour couvrir le logement, les services publics et les frais de subsistance normaux. La vie, la santé et l'assurance invalidité permanente sont incluses.

Description d'affectation préparée par le Gestionnaire du projet/ Agence Hôte : (veuillez indiquer le nom et la fonction)

Monsieur Ousmane BARRY, Coordonnateur Spécialiste femme et paix

Date : 24 / 05 / 2021

Description d'affectation approuvée par le Représentant Résident/Directeur Pays du PNUD ou l'Unité VNU (veuillez indiquer le nom et la fonction)

Monsieur Thomas d'Aquin YAMEOGO, Coordonnateur Pays VNU

Date : (jour / mois / année)

Hiring Manager for this assignment: Auguste KPOGNON, Représentant résident UNFPA, kpognon@unfpa.org

Alternate Hiring Manager for this assignment (if available): Dalomi BAHAN, Monitoring & Evaluation Officer l'UNFPA, bahan@unfpa.org

Supervisor of UN Volunteer : Ousmane BARRY, Coordonnateur Spécialiste femme et paix ; bousmane@unfpa.org

Le programme VNU est un programme qui promeut l'égalité des chances et encourage les candidatures de professionnels qualifiés. Le Programme VNU s'engage à assurer la diversité en termes de genre, de nationalités et de cultures.